



RAPPORT ANNUEL 2024-2025

Conseil d'établissement



Située dans l'arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge à Québec, l'école Saint-Mathieu accueille plus de 535 élèves qui fréquentent les classes de la maternelle 5 ans à la 6e année.

La diversité culturelle de l'école est visible tant dans les projets proposés que dans les accomplissements des élèves. C'est à travers les richesses des différences que l'école St-Mathieu accompagne ses élèves dans leur parcours scolaire et leur offre une occasion unique de développer une ouverture d'esprit, un respect interculturel et un souci de l'inclusion sociale.

L'hétérogénéité du milieu amène l'équipe d'enseignants à collaborer afin d'offrir un enseignement différencié et des approches créatives permettant de répondre aux besoins de chacun.

Nombre d'élèves

L'école compte 535 élèves en 2024-2025, soit 18 de plus que l'année précédente.

106 élèves au préscolaire (+1)

429 élèves au primaire (+17)

Nombre de classes

Les élèves sont répartis dans 27 classes, soit autant que l'année précédente.

7 classes au préscolaire (-1)

20 classes au primaire (+1)

Projet éducatif 2024-2027

Ensemble, créons un milieu de vie et d'apprentissage inclusif et fort de toute sa diversité



Adresse : 995, rue Duchesneau
Québec (QC) G1W 4B1

Téléphone : (418) 652-2155

Télécopieur : (418) 652-2399

Service de garde: (418) 652-2155, poste 3606

Site Internet : <https://stmathieu.cssdd.gouv.qc.ca/>

Courriel : st-mathieu@cssdd.gouv.qc.ca

Organisme de participation des parents : opp.saint-mathieu@cssdd.qc.ca

Fondation de l'école : fondation.ecole.st.mathieu@gmail.com

Page Facebook (administrée par des parents) : La communauté de l'école Saint-Mathieu

MESSAGE DE LA PRÉSIDENCE du conseil d'établissement

Chers membres de la communauté de l'école Saint-Mathieu,

Il me fait plaisir de vous présenter le rapport annuel de l'école Saint-Mathieu pour l'année 2024-2025 et ses principaux faits saillants.

Dans un monde de plus en plus connecté, où les écrans occupent une place grandissante dans le quotidien des jeunes, plusieurs parents et professionnels de la santé expriment des préoccupations légitimes quant à leurs effets. Conscients de cet enjeu, le conseil d'établissement a travaillé cette année à mieux encadrer l'usage des technologies à l'école. À la suite de discussions avec les divers acteurs du milieu scolaire, une nouvelle politique a été adoptée pour limiter l'usage récréatif des écrans. L'objectif est de trouver un juste équilibre entre les avantages pédagogiques que ces outils peuvent offrir et les risques liés à leur utilisation excessive.

Un autre dossier important a porté sur le carnet de route, document qui établit les règles de vie à respecter dans notre école. Il avait été observé que ce document était peu connu des parents et appliqué de façon inégale par le personnel. Pour y remédier, il est désormais affiché de manière bien visible dans l'entrée de l'école. De plus, les signalements sont maintenant centralisés et évalués par les techniciennes en éducation spécialisée, assurant ainsi une application plus cohérente et un meilleur lien avec les familles, lorsque nécessaire.

Le conseil d'établissement a également poursuivi son travail d'analyse et d'approbation des frais demandés aux parents. Qu'il s'agisse des fournitures scolaires, du matériel didactique ou des activités éducatives, notre priorité demeure que ces frais soient raisonnables et conformes à la nouvelle Politique relative à la gratuité scolaire et aux contributions financières du centre de services scolaire.

Une excellente nouvelle a marqué l'année : le ministère de l'Éducation a confirmé un financement majeur pour l'aménagement de la cour d'école. Cette subvention permettra de lancer, à l'été 2026, une première phase de travaux axée sur la cour des petits. Ce projet, élaboré avec rigueur et créativité, s'inspire des meilleures pratiques en matière de vie active, des expériences d'autres écoles et des idées exprimées par les élèves lors des consultations.

Enfin, je tiens à souligner l'importance grandissante de la participation parentale à la vie scolaire. Ce dynamisme est une richesse précieuse pour notre communauté. Merci à tous les parents impliqués.

Merci également aux membres du conseil d'établissement pour votre engagement et la qualité de vos échanges, au personnel de l'école pour votre dévouement quotidien, et aux directrices, mesdames Mélissa et Geneviève, pour leur leadership et leur collaboration avec l'ensemble des partenaires. Ensemble, nous contribuons à bâtir une école vivante, inclusive et tournée vers la réussite éducative et sociale de tous nos élèves.

Sébastien Pomerleau
Président du conseil d'établissement

Table des matières

1. Présentation du conseil d'établissement	5
1.1 Liste des membres du conseil d'établissement.....	5
2. Bilan des activités du conseil d'établissement	5
2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement	5
2.2 Activités réalisées et décisions prises.....	6
2.3 Résultats obtenus	11
Annexes	15

1. Présentation du conseil d'établissement

1.1 Liste des membres du conseil d'établissement

Nom	Titre
Sébastien Pomerleau	Président Représentant au comité de parents du CSS Parent
Mehieddine Harzallaoui	Vice-président Parent
Marwa Attafi	Parent
Alain Marcoux	Parent
Laura Rivera	Parent
Sophie Okubo	Parent substitut
Raouf Silhadi	Parent substitut
Annabelle Suzor	Représentante des enseignants (sept. à déc.)
Marie Larose	Représentante des enseignants (janv. à sept.)
Amélie Fecteau	Représentante des enseignants
Geneviève Drouin	Représentante substitut des enseignants
Françoise Brousseau-Fradette	Représentante du personnel professionnel
Jessy Larchet	Représentante du personnel de soutien
Guylaine Chamberland	Représentante du personnel du service de garde

2. Bilan des activités du conseil d'établissement

2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement

Toutes les rencontres se sont tenues en personne à la bibliothèque de l'école.

Date	Type de séance
25 septembre 2024	Ordinaire
28 octobre 2024	Ordinaire
4 décembre 2024	Ordinaire
29 janvier 2025	Ordinaire
26 mars 2025	Ordinaire
14 mai 2025	Ordinaire
11 juin 2025	Ordinaire
27 août 2025	Ordinaire

2.2 Activités réalisées et décisions prises

Pouvoirs généraux

Sujets traités	Date	Actions réalisées	Commentaires
Adoption du projet éducatif	2024-12	Présentation	Plan d'action 2024-2025
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	2024-12	Adoption	Année scolaire 2024-2025
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité	2024-10	Approbation	Année scolaire 2024-2025
Approbation des contributions financières exigées	2024-09 2024-09 2024-12 2024-12 2025-03	Approbation Approbation Approbation Approbation Approbation	Activités éduc. 2024-2025 Act. journées pédago. 24-25 Act. journées pédago. 24-25 Activité des finissants Inscription tournoi
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	2025-03	Adoption	Année scolaire 2025-2026
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	2025-06	Approbation	Année scolaire 2025-2026
Adoption des règles de fonctionnement des services de garde	2025-06	Adoption	Année scolaire 2025-2026
Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire	2024-12 2025-03 2025-05	Avis Avis Avis	Critères d'inscription Politique encadrant l'usage récréatif des écrans à l'école Règles de désignation des parents au CCSEHDAA
Formation de comités			Ne s'applique pas
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement			Ne s'applique pas
Consultation sur les critères de sélection de la direction	2025-03	Avis	Année scolaire 2025-2026
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité	2024-09 2025-08	Présentation Adoption	Assemblée des parents 2024 Rapport annuel 2024-2025
Transmission de documents à l'intention des parents			Voir note

Adoption du projet éducatif

- Le plan d'action 2024-2025 du projet éducatif 2024-2028 a été adopté.

Adoption du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation

- Le plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation de 2023-2024 a été reconduit en 2024-2025, tout comme le document à l'intention des parents.
- Le système de dépistage des actes de violence et d'intimidation auprès des élèves est toujours prévu une fois par cycle (au jour 10).

Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité

- Le carnet de route pour 2024-2025, qui contient le code de vie, a été approuvé. Le carnet présente les trois valeurs retenues (respect, sécurité, responsabilité). Tous les signalements sont transmis aux techniciennes en éducation spécialisée qui jugent de la pertinence de le traiter comme un manquement.
- Une affiche est ajoutée sur le mur à l'entrée pour le service de garde.

Approbation des contributions financières exigées

- Des contributions financières facultatives ont été approuvées pour des activités spéciales pendant les journées pédagogiques 2024-2025. D'autres activités sont prévues pour les élèves qui ne participent pas à ces activités spéciales.
- Le conseil d'établissement a autorisé une contribution financière maximale de 20 \$ par élève pour favoriser des activités éducatives à l'extérieur de l'école en 2024-2025.
- Une contribution pour une activité spéciale pour les finissants a été approuvée.
- Une contribution pour les parents des joueuses de l'équipe de basketball qui participeront à un tournoi à l'Université Laval a été approuvée.
- Aucune tarification du service de garde ne relève maintenant du conseil d'établissement.

Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe

- La contribution financière maximale exigible en 2024-2025 pour le matériel didactique et la reprographie de documents dans lesquels l'élève écrit, dessine et découpe n'a pas augmenté par rapport à 2024-2025.
- Le conseil d'établissement a approuvé une contribution maximale de 20 \$ par élève en 2025-2026 pour les activités éducatives, soit le même montant que l'année précédente.

Approbation des listes du matériel d'usage personnel

- Le conseil d'établissement a approuvé les listes pour le matériel d'usage personnel pour 2025-2026 proposées par les enseignants.
- Tout comme l'an passé, le matériel didactique 2025-2026 sera acheté directement par l'école et les vêtements pour l'éducation physique ne seront plus requis pour le préscolaire et le 1er cycle puisque les élèves ne se changeront plus pour ce cours.

Adoption des règles de fonctionnement du service de garde

- Les règles de fonctionnement du service de garde pour 2025-2026 ont été adoptées.

Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire

- Le conseil d'établissement a émis un avis à la direction d'établissement quant à l'usage récréatif des écrans à l'école. Cet avis vise à limiter l'usage récréatif des écrans à l'école :
 - à deux moments dans l'année pour les titulaires seulement (interdit pour les suppléants);
 - lorsqu'il est prévu dans la programmation du service de garde lors de journées pédagogiques;
 - à des situations particulières, sous autorisation de la direction; par exemple une activité pour l'ensemble de l'école.
- Le conseil d'établissement a donné un avis favorable avec réserve au centre de services scolaires concernant le projet de cadre de référence relatif aux critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire.
- Le conseil d'établissement a donné un avis favorable au comité de parents du centre de services scolaire sur le projet de règles de désignation des parents membres du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Consultation sur les critères de sélection de la direction d'établissement

- Le conseil d'établissement a classé par ordre d'importance les compétences attendues de la direction d'établissement selon les particularités de l'école St-Mathieu. Ce classement, qui est le même que celui de l'an passé, a été transmis au centre de services scolaire.

Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité

- Le président du conseil d'établissement et la direction de l'école ont fait une reddition de comptes des services éducatifs offerts à l'école lors de l'Assemblée annuelle des parents.
- Les rapports annuels sont disponibles sur le site Internet de l'école.

Transmission de documents à l'intention des parents

- Plusieurs documents ayant été adoptés ou approuvés par le conseil d'établissement ont été transmis aux parents, dont le projet éducatif, le plan de lutte contre l'intimidation et la violence, les règles de conduite et des mesures de sécurité (code de vie), les règles de fonctionnement des services de garde et la politique encadrant l'usage récréatif des écrans à l'école.

Pouvoirs liés aux services éducatifs

Sujets traités	Date	Actions réalisées	Commentaires
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique			Ne s'applique pas
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant			Ne s'applique pas
Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et contenus des programmes d'études			Ne s'applique pas
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre	2024-09	Approbation	Année scolaire 2024-2025
Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières)	2024-01	Approbation	Année scolaire 2024-2025
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école)	2024-09 2024-12 2025-03 2025-05 2025-05	Approbation Approbation Approbation Approbation Approbation	Année scolaire 2024-2025 Année scolaire 2024-2025 Journée d'accueil de juin Année scolaire 2024-2025 Entrée progressive 2025-26
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers			Ne s'applique pas
Consultation des parents	2025-06	Adoption	Intérêt pour un service de traiteur
Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves	2023-12	Adoption	Appropriation du code de vie par les élèves du 3 ^e cycle

Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre

- Le conseil d'établissement a approuvé les modalités d'intégration des contenus relatifs à l'orientation scolaire et professionnelle pour l'année 2024-2025.

Approbation du temps alloué à chaque matière (grille-matières)

- La grille-matières de 2023-2024 a été reconduite en 2024-2025. Ainsi, les heures consacrées à l'anglais continuent d'être modulables en fonction des besoins en français et en mathématique. Ainsi, l'élève aura entre 11 et 17 heures d'enseignement en anglais par cycle.

Approbation des activités éducatives nécessitant un changement d'horaire ou un déplacement

- À quelques moments au cours de l'année, les enseignants ont présenté des activités éducatives qui nécessitaient un changement à l'horaire ou un déplacement des élèves au courant de l'année 2024-2025. Le conseil d'établissement a approuvé tous les projets présentés.
- Le conseil d'établissement a approuvé l'entrée progressive en août 2025 pour les élèves de la maternelle ainsi que le changement à l'horaire des élèves de la maternelle pour la journée d'accueil des prochains élèves de la maternelle.

Consultation des parents

- Les parents seront consultés au début de l'année scolaire 2025-2026 sur leur intérêt de recourir à un service de traiteur pendant l'année.

Consultation des élèves

- Les élèves de 6^e année ont été consultés sur l'activité des finissants.

Pouvoirs liés aux services extrascolaires

Sujets traités	Date	Actions réalisées	Commentaires
Organisation des services extrascolaires	2024-09 2024-12	Informé Approuvé	Automne 2024 Hiver 2025
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme			Ne s'applique pas

Organisation de services extrascolaires

- Le court délai entre l'offre du fournisseur et le début des cours permet rarement au conseil d'établissement d'approuver l'offre de service avant qu'elle soit envoyée aux parents.

Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles

Sujets traités	Date	Actions réalisées	Commentaires
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement	2025-05	Approbation	Camp Keno
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)	2025-01 2025-06	Approbation Réception	Porte ton pyj' Ville de Québec
Adoption du budget annuel de l'établissement	2024-10 2024-10 2025-01	Adoption Adoption Adoption	Budget initial école 24-25 Budget service de garde 24-25 Budget révisé école 24-25

Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement

- Le conseil d'établissement a accepté la demande du camp Keno pour utiliser quelques locaux de l'école pendant l'été 2024.

Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)

- Le conseil d'établissement a permis la sollicitation de dons aux parents pour l'activité Porte ton pyj' au bénéfice d'Opération Enfant-Soleil. Plus de 1600 \$ ont été amassés.
- Le conseil d'établissement a demandé et reçu 3000 \$ de la Ville de Québec dans le cadre du programme de soutien à la mobilisation à la sécurité routière. La somme est gérée par l'organisme de participation des parents (OPP).

Adoption du budget annuel de l'établissement

- Le budget 2024-2025 de l'école a été adopté. Le budget révisé s'élève à 795 700 \$.
- Le budget 2024-2025 du service de garde a été adopté. Le budget s'élève à 1 008 000 \$.

Autres activités réalisées

Sujets traités	Date	Actions réalisées	Commentaires
Besoins de l'école en biens et services, ainsi que des besoins d'amélioration, d'aménagement, de construction, de transformation ou de réfection des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école	2024-10 2025-03	Consultation Suivi	Besoins généraux Projet cour d'école
Reconnaissance de l'engagement parental	2025-03	Avis	J.-F. Labrie et Mathilde Koné

Consultation sur les besoins de l'établissement en biens et services

- La direction a consulté le conseil d'établissement sur les besoins de l'établissement en biens et services ainsi que les besoins liés aux locaux et immeubles.
- La direction a présenté le suivi du projet d'amélioration de la cour d'école, incluant un projet de plan de la cour. Le ministère de l'Éducation a confirmé son financement.

Reconnaissance de l'engagement parental

- Le conseil d'établissement a reconnu l'engagement parental de Jean-François Labrie et de Mathilde Koné, membre de l'organisme de participation des parents depuis plusieurs années.

2.3 Résultats obtenus

Projet éducatif 2024-2027

Ensemble, créons un milieu de vie et d'apprentissage inclusif et fort de toute sa diversité

Valeurs

Respect : Penser et agir positivement avec autrui comme avec soi-même. Respecter implique de se soucier de l'impact de nos actes sur autrui, d'être inclusif et d'accepter les autres pour ce qu'ils sont, même lorsqu'ils sont différents.

Collaboration : Travailler en équipe avec les autres afin d'atteindre des objectifs. La collaboration augmente le partage des compétences et donne lieu à la résolution de problèmes et à l'innovation.

Engagement : S'investir dans l'accomplissement de son travail, de ses apprentissages et envers les gens qui nous entourent. C'est une motivation et un sentiment de responsabilité envers les valeurs et les objectifs de l'école qui permettent la réalisation de soi, l'épanouissement personnel, le renforcement de l'estime de soi et donnent du sens à l'action.

Objectifs

Ensemble, créons un milieu de vie et d'apprentissage inclusif et fort de toute sa diversité		
Enjeux	La réussite éducative de nos élèves	Le bien-être à l'école
Orientations	Accompagner chaque élève à développer son potentiel d'apprenant	Offrir à tous un milieu de vie épanouissant et un climat scolaire sain et sécuritaire
Objectifs	- Augmenter de 7% le nombre d'élèves sans risque en lecture au résultat final - Augmenter de 3 % le nombre d'élèves ayant 60 % et plus pour la compétence résoudre une situation problème en mathématique - Structurer une organisation des services qui répond à la diversité des besoins des élèves en classe et au service de garde	- Assurer une application cohérente du code de vie à l'école et au service de garde - Faire vivre aux élèves un programme d'enseignement permettant de développer leurs compétences socioémotionnelles - Renforcer le sentiment d'appartenance et l'implication dans la vie de l'école de tous les membres de la communauté éducative - Offrir à l'élève l'opportunité d'inviter ses parents à l'école et de développer la collaboration école-famille

Actions du plan d'action 2024-2025

Voici les quelques actions réalisées en 2024-2025 pour atteindre les objectifs du projet éducatif :

Orientation 1 : Accompagner chaque élève à développer son potentiel d'apprenant

Objectif 1 : Augmenter de 7 % le nombre d'élèves sans risque en lecture au résultat final

Préscolaire

- Aide à la classe
- Application du programme « La Forêt de l'alphabet » visant la réussite des premiers apprentissages en littératie
- Communauté d'apprentissage professionnelle (CAP) en lecture

1^{re} année

- Aide à la classe
- Entretien de lecture individualisé
- CAP en lecture
- Orthopédagogie en classe
- Bonification de la lecture pour les élèves qui reçoivent de la francisation

2^e année

- Dépistage méta phonologique et fluidité
- CAP en lecture
- Bonification de la lecture pour les élèves qui reçoivent de la francisation

2^e cycle

- Dépistage méta phonologique et fluidité
- Entrevues de lecture (triangulation)
- CAP en lecture

3^e cycle

- Aide en classe
- Dépistage de fluidité
- CAP en lecture

Objectif 2 : Augmenter de 3% le nombre d'élèves ayant 60% et plus pour la compétence résoudre une situation problème en mathématique

Préscolaire

- Implantation et formation des enseignantes sur l'approche proposée par Lyons et Bisailon pour développer les bases en mathématique. Portrait de classe en début d'année et en fin d'année. Modélisation soutenue par les orthopédagogues.

1^{er} cycle, 2^e cycle et 3^e cycle

- Mathématisation en sous-groupe

Objectif 3 : Structurer une organisation des services qui répond à la diversité des besoins des élèves en classe et au service de garde

Préscolaire

- Aide à la classe
- Soutien en ergothérapie
- Forêt de l'alphabet
- Mathématisation
- Orthophoniste en classe

1^{er} cycle, 2^e cycle et 3^e cycle

- Projet de recherche avec l'Université Laval: "École neuroinclusive"
- Centre de soutien bienveillant en collaboration avec les ressources régionales
- Création d'un local d'apaisement
- Mathématisation
- Aide à la classe en 1^{re} année

Orientation 2 : Offrir à tous un milieu de vie épanouissant et un climat scolaire sain et sécuritaire

Objectif 1 : Assurer une application cohérente du code de vie à l'école et au service de garde

- Délimitation de zones de jeux par niveau dans la cour des petits et des grands
- Être en poste lors des accueils et déplacements
- Rencontres ponctuelles du personnel du service de garde pour se coordonner sur les règles de la cour

Objectif 2 : Faire vivre aux élèves un programme d'enseignement permettant de développer leurs compétences socio émotionnelles

- Projet de recherche avec l'Université Laval: "École neuroinclusive"
- Création d'un local d'apaisement
- Centre de soutien bienveillant en collaboration avec les ressources régionales

Objectif 3 : Renforcer le sentiment d'appartenance et l'implication dans la vie de l'école de tous les membres de la communauté éducative

- Activités organisées par l'Organisme de participation des parents (OPP) et la Fondation de l'école :
 - Le BBQ de la rentrée
 - La soirée de jeux
 - La soirée cinéma
 - Le Carnaval de St-Mathieu
 - Le pique-nique de fin d'année
- Exposition
- Vêtement St-Mathieu (casquette et chandail)
- Semaines multiculturelles
- Spectacle de musique
- Partie de basketball profs-élèves
- Activités entre les niveaux
- Journal d'école (minimum 1 x par mois ou aux 2 semaines)

Objectif 4 : Offrir à l'élève l'opportunité d'inviter ses parents à l'école et de développer la collaboration école-famille

- 95 % des enseignants ont invité les parents de leurs élèves à participer à une activité avec leur enfant

Autres informations

Service de garde

- 516 élèves étaient inscrits au service de garde en 2024-2025.
- Pendant les journées de la semaine de relâche, environ 47 élèves étaient inscrits au service de garde.

Organisation de services extrascolaires

- Pour la session d'automne, 80 élèves ont été inscrits dans 5 activités parascolaires.
- Pour la session d'hiver, 90 élèves ont été inscrits dans 5 activités parascolaires.
- Il y a eu 30 inscriptions au cours de Gardiens avertis et aucun pour Prêts à rester seul.

Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)

- Les fonds reçus de la Ville de Québec dans le cadre du programme de soutien à la mobilisation à la sécurité routière serviront à financer une activité de sensibilisation en 2025-2026.

Annexes

Interventions du public

- Programme d'enseignement en anglais intensif en 6^e année (2025-01)

Quelques sujets discutés

En plus des sujets qui ont amené des décisions (section 2.2), les membres du conseil d'établissement ont notamment discuté de ces sujets :

- La rencontre parent-enseignant en début d'année
- La signalisation routière devant l'école
- Les prévisions de clientèle pour les prochaines années
- L'utilisation des fours à micro-ondes
- La communication enseignant-parent
- La communication école-parent
- L'ouverture du service de garde pendant la semaine de relâche
- L'offre d'un service de traiteur
- Le projet d'amélioration de la cour d'école



Organisme de participation des parents

Membres

- Marwa Attafi
- Mathilde Koné
- Jean-François Labrie
- Alain Marcoux
- Sophie Okubo
- Sébastien Pomerleau

Activités

- Organisation de la 1^{re} édition du BBQ de la rentrée le 5 septembre 2024
- Organisation d'une soirée jeux le 22 novembre 2024
- Organisation de la 3e édition du carnaval d'hiver de Saint-Mathieu le 8 février 2025
- Organisation d'une exposition des œuvres des enfants le 22 mai 2025
- Organisation du pique-nique de fin d'année le 12 juin 2025
- Organisation d'une danse scolaire le 20 juin 2024
- Demande de financement à la Ville de Québec dans le cadre du programme de soutien à la mobilisation à la sécurité routière afin de financer une activité de sensibilisation auprès des élèves par Accès Transports Viabls



Membres du conseil d'administration

- Ismahane Silhadi, présidente
- Khaled Daboudi, vice-président
- Fethi Amine Mami, trésorier
- Laura Rivera, administratrice
- Linda Chekri, administratrice
- Geneviève Renaud, membre du personnel
- Marie Larose, membre du personnel

Campagnes et activités de financement

Pour l'année 2024-2025, les différentes campagnes et activités de financement ont généré des profits de plus de 9 380 \$, notamment grâce à l'ajout d'un don volontaire sur la facture d'effets scolaires des parents et le don du député de Jean-Talon. Les activités de financement réalisées sont :

- La vente de nourriture lors du pique-nique de la rentrée (septembre 2024)
- L'organisation d'une soirée cinéma (janvier 2025)
- La vente de nourriture lors du pique-nique de fin d'année (juin 2025)
- La vente de nourriture lors du disco de fin d'année (juin 2025)

Activités financées

Les fonds recueillis ont permis de financer 2 448 \$ dans diverses initiatives pédagogiques et dans l'achat de matériel, notamment :

- des casse-têtes;
- la réalisation d'un coin d'écoute pour des classes de maternelle;
- des livres et des romans;
- des casques antibruit;
- des jeux éducatifs.